



FORMULAIRE TYPE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES DE LA JS SUISSE

À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL2
		(à remplir par le Comité directeur)	
DÉVELOPPEMENT	Des mesures simples peuvent aider à rendre nos espaces, nos structures et nos communications plus accessibles, plus agréables et plus inclusifs pour les personnes handicapées.		
JUSTIFICATION (si applicable)	Le terme "espaces" fait principalement référence aux événements mais pas aux structures et aux communications du parti qui doivent pourtant aussi être rendus plus inclusifs.		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – réalisation de l'accessibilité dans tous les événements de la JS Suisse	N°	ZL4
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	Ces mesures sont systématiquement en vigueur lors des de tous les événements statutaires organisés par la JS Suisse.		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	L'accessibilité doit être réalisée à tous les événements de la JS Suisse pour renforcer la participation politique de tout le monde. Il est clair pour les dépositaires que cela peut ne pas toujours être possible pour des raisons de ressources financières ou de personnes ; il sera alors toujours possible de communiquer quelles mesures n'ont pas pu être remplies.		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser en faveur de ZL4b
------------------------------	---------------------------



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Comité directeur		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input checked="" type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Mesures obligatoires pour les événements statutaires	N°	ZL4
		(à remplir par le Comité directeur)	
DÉVELOPPEMENT	<p>MESURES OBLIGATOIRES AUX ÉVÈNEMENTS</p> <p>Ces mesures sont systématiquement en vigueur lors des événements statutaires organisés par la JS Suisse. Pour tous les événements non statutaires, elles sont mises en œuvre dans la mesure du possible. Leur faisabilité est un critère déterminant dans le choix d'une salle. Si, exceptionnellement, il n'est pas possible de les respecter, cela est signalé en amont dès la première communication, et sur le site internet de l'évènement. Le secrétariat central de la JS Suisse cherche alors des solutions au cas par cas pour permettre aux personnes de participer à l'évènement concerné.</p> <p>Ces mesures sont systématiquement en vigueur lors des de tous les événements statutaires organisés par la JS Suisse.</p>		
JUSTIFICATION (si applicable)	<p><i>Il ne serait pas possible d'appliquer ces mesures de manière obligatoire à tous les événements. Cela amènerait aussi vite à la question de ce qui compte comme un événement de la JS Suisse ou non. Nous sommes d'accord que les mesures citées doivent être en œuvre aux événements statutaires. Cependant, pour tous les événements qui ne sont pas clairement définis, il faut préciser "dans la mesure du possible" car nous ne pouvons pas le garantir. Nous devons nous engager pour rendre ces événements non statutaires plus accessibles, mais nous devons aussi traiter avec raison les ressources des personnes qui les organisent.</i></p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – délai pour communiquer les informations d'accessibilité	N°	ZL5
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p><i>L'invitation à l'évènement et le site internet explicitent clairement quels critères d'accessibilité sont remplis ou non. Les informations sont communiquées le plus tôt possible, au plus tard 4 semaines avant l'évènement ou au premier délai pour les dépôts d'amendements. Les informations suivantes sont annoncées :</i></p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Les informations relatives à l'accessibilité doivent être disponibles dans les bons délais pour que les personnes handicapées puissent prévoir leur participation aux événements. Les premiers documents pour les assemblées sont publiés au premier délai pour les amendements, aussi il devrait en être de même pour ces informations.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – disponibilité d'un plan des lieux	N°	ZL6
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • L'emplacement d'un ascenseur ou d'une rampe permettant d'accéder à la salle ; • Si disponible, un plan de la salle et/ou des photos du lieu de l'événement ; • Si la salle, les WC et le pupitre sont accessibles en chaise roulante ; 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Pour permettre au mieux la mobilité dans le lieu, un plan devrait être mis à disposition s'il est possible d'en trouver un. Par ailleurs, des photos aident aussi à se faire une meilleure idée des lieux.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------	---------



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL7
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT			
S'il y a un SafeRSpace et si celui-ci est accessible en fauteuil roulant ;			
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>			
Tout comme c'est le cas pour la salle, la tribune et les WC, il doit être indiqué si le SafeR space est accessible en fauteuil roulant. Comme il n'est pas obligatoire de mettre à disposition un SafeR space, le mieux est d'indiquer son accessibilité dans le guide d'accessibilité.			

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	



À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – cadre temporel pour la disponibilité de la personne responsable de l'accessibilité	N°	ZL9
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Un e-mail et un numéro de téléphone de contact ainsi que les heures où la personne est joignable sont indiquées sur le site. Elle se tient à disposition au plus tard à partir de 4 semaines avant la manifestation ou du dernier délai pour les amendements.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Cet amendement définit un cadre de disponibilité clair pour la personne responsable de l'accessibilité. Cela permet aux personnes qui ont besoin de son aide de clarifier les éléments nécessaires au plus tôt.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------	---------



JUSTIFICATION <i>(si applicabile)</i>	
--	--

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicabile)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL10 <i>(à remplir par le Comité directeur)</i>
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • L'itinéraire pour se rendre à la salle est brièvement indiqué sur le site internet et/ou l'invitation. Il est décrit par écrit ou dessiné sur une carte. • La documentation pour les assemblées est fournie dans un format compatible avec les lecteurs d'écran. • Disponibilité en cas de questions sur l'accessibilité et pour des besoins particuliers <p>En amont de l'assemblée, une personne est disponible pour répondre à toutes les questions supplémentaires sur l'accessibilité. Il est possible de lui communiquer des besoins supplémentaires (p. Ex : une place sans table, près des haut-parleurs, ou près de l'entrée). Un e-mail et un numéro de téléphone de contact ainsi que les heures où la personne est joignable sont indiquées sur le site. Elle peut mettre en contact des personnes avec des membres de leur section si elles ont besoin d'organiser un trajet commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'itinéraire pour se rendre à la salle est brièvement indiqué sur le site internet et/ou l'invitation. Il est décrit par écrit ou dessiné sur une carte. • La documentation pour les assemblées est fournie dans un format compatible avec les lecteurs d'écran. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>			



L'ordre de ces points devrait être modifié comme indiqué plus haut pour clarifier visuellement le sens et éviter de donner l'impression qu'ils appartiennent au point "Disponibilité en cas de questions".

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION (si applicable)	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (si applicable)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Dominik Neuhaus (JUSO Stadt Bern), Ron Mule (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL12
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> L'itinéraire pour se rendre à la salle est brièvement indiqué sur le site internet et/ou l'invitation. Il est décrit par écrit ou dessiné sur une carte. Avant les événements, un horaire approximatif incluant les pauses est publié en ligne. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Il est important de pouvoir évaluer quand les pauses auront lieu et quand des points donnés de l'ordre du jour seront traités pour permettre aux personnes qui ne peuvent pas assister à tout l'événement de planifier leur participation. Bien sûr, il ne sera pas toujours possible de tenir un horaire complet, mais il serait déjà utile d'avoir un survol approximatif.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	



À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ		
	<input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Dominik Neuhaus (JUSO Stadt Bern), Ron Mule (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL13 <i>(à remplir par le Comité directeur)</i>
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> La documentation pour les assemblées est fournie dans un format compatible avec les lecteurs d'écran. Un formulaire de retours sur l'inclusivité est mis à disposition à chaque événement. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Il est important de permettre de donner des retours de manière aussi accessible que possible à chaque événement. De cette manière, l'avis des personnes handicapées peut être pris en compte directement et les éventuels erreurs dans la mise en œuvre et problèmes qui avaient été ratés peuvent être réparés.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>La création, mise en ligne et évaluation systématique d'un formulaire représente une charge bureaucratique trop importante pour le secrétariat. Il est plus simple pour tout le monde que les retours se fassent par mail. L'adresse mail de la JS est facilement trouvable et connue de toutes les membres active·ifs du parti, et systématiquement consultée.</p>



À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTIE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL14
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Le bâtiment (salle, tribune, WC, etc.) doit être accessible aux les personnes à mobilité réduite. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Les bâtiments ayant plus de pièces que les trois mentionnées plus haut, il devrait être clarifié que toutes les pièces nécessaires devraient être accessibles aux personnes avec des handicaps moteurs.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------------	---------



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – places assises avec ou sans table	N°	ZL15
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Le bâtiment (salle, tribune, WC) doit être accessible aux les personnes à mobilité réduite. • Sont mises à disposition des places assistes qui peuvent être utilisées au besoin avec ou sans table. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Les personnes handicapées ont des besoins variés, aussi des places avec comme sans table devraient être proposées.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------	---------



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL16
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Une personne est disponible pendant l'assemblée pour répondre aux questions sur l'accessibilité et assister les apporter un soutien aux personnes si besoin.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>"assister" a une connotation négative vis-à-vis des personnes qui en ont besoin, aussi ce terme devrait être changé.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	



À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL19a
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p><i>La présidence d'assemblée rappelle ce principe si elle constate qu'il n'est pas respecté. En cas de multiples manquements à l'usage de langage non discriminant, la présidence d'assemblée doit prendre des mesures supplémentaires.</i></p>		
JUSTIFICATION (si applicable)	<p>La présidence d'assemblée ne devrait pas se limiter à la parole pour empêcher l'usage de langage discriminant mais le faire aussi par des actes. Certains incidents ont montré par le passé qu'il fallait intervenir de manière plus conséquente.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Contre-proposition suit
------------------------------	-------------------------



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Comité directeur		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Refonte et mise à disposition des sections du guide de mesures contre la discrimination	N°	ZL19b <i>(à remplir par le Comité directeur)</i>
DÉVELOPPEMENT	<p>L'usage de termes ou d'expressions discriminatoire envers les personnes handicapées est proscrit. Les prises de parole s'orientent au guide de langage épïcène et aux directives <i>retravaillées</i> contre la discrimination. Les directives sont affichées aux camps et événements. La présidence d'assemblée rappelle ce principe ces principes si elle constate qu'ils n'est ne sont pas respectés.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Le point "Prévention du validisme" fait référence à un guide de mesures contre la discrimination. Celles-ci ne sont plus à jour et nécessitent fortement une refonte. Le Comité directeur s'en chargera. Les mesures devraient être affichées aux événements et particulièrement aux camps pour que toutes et tous puissent voir à quels principes nous nous tenons en la matière. Par ailleurs, le document sera mis à disposition des sections sur le cloud des sections. Attribuer des sanctions ne fait pas partie du travail de la présidence d'assemblée ; celle-ci devrait plutôt rappeler le règlement avant l'assemblée et s'assurer que tout le monde s'y tienne. Nous continuons à fonctionner au sein d'une culture de l'erreur et ce principe ne doit pas être jeté de côté ici.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION (<i>si applicable</i>)	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – priorisation des salles plus accessibles	N°	ZL21
<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>			
DÉVELOPPEMENT	<p>Les mesures suivantes sont mises en place en fonction de ce que permettent la salle et les ressources du secrétariat. Elles ne sont pas un critère déterminant dans le choix de la salle, mais les salles qui satisfont ces critères seront préférées.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Le choix de la salle ne devrait pas se faire sur des critères esthétiques ou arbitraires mais selon son accessibilité.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser
------------------------------	---------



JUSTIFICATION
(si applicable)

Les salles des assemblées ne sont jamais choisies sur des critères esthétiques. Les critères pris en compte sont notamment : la région (les lieux des assemblées varient afin que toutes les sections aient parfois l'occasion d'avoir une assemblée près de chez elles voir d'en accueillir une), la taille de la salle, sa capacité, sa disponibilité à la date de l'assemblée, le prix, l'infrastructure technique, les horaires d'ouvertures, la connexion avec le réseau de transports publics, d'éventuels retours des sections sur de bonnes ou mauvaises expériences avec une salle, la disposition, l'accessibilité en chaise roulante, ou encore l'ameublement. Le secrétariat estime que ces critères doivent continuer d'être prioritaires sur la disponibilité ou non d'une pièce pour faire un safe space.

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicable)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL25
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	Ajouter aux "mesures obligatoires" : <ul style="list-style-type: none"> • Une version audio est fournie avec les documents amendables (p.ex. papiers de position, guides...). Celle-ci peut aussi être lue par une voix de synthèse. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	Une version audio avait été mise à disposition pour le papier de position de l'AD de juin l'année passée ("Perspectives féministes pour les 99 pourcent"). Il serait utile d'en fournir aussi à l'avenir pour permettre aussi aux personnes qui ne peuvent pas lire de longs textes de participer aux séances d'amendement. Les dépositaires sont conscient-es que l'enregistrement d'une version humaine pourrait représenter une surcharge de travail considérable, d'où la mention explicite de la possibilité de le faire par un outil de voix artificielle.		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser
JUSTIFICATION (<i>si applicable</i>)	<p>Le Comité directeur a effectivement enregistré une version audio du papier de position sur le féminisme. Le bilan des personnes qui ont fait l'enregistrement est qu'elles ne sont pas prêtes à le refaire. C'est une tâche extrêmement gourmande en temps, et incompatible avec les ressources du secrétariat et du Comité directeur.</p> <p>Les bons outils de synthèse vocale sont payants, et représenteraient un coût assez important si on les multiplie par les trois langues. De plus, une transcription vocale doit encore être nettoyée avant d'être utilisable (par exemple par rapport à sa gestion des acronymes, des mots étrangers ou inconnus, etc.), ce qui représente du travail humain supplémentaire.</p>

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTIE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL27
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Si et comment les prises de parole sont traduites ; • L'absence de traduction en langue des signes ; • Si une traduction en langue des signes est disponible et le cas échéant dans quel-les langue-s des signes ; • S'il y a une transcription des prises de parole. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Nous comprenons qu'il n'est pas possible de proposer une traduction en langue des signes à chaque occasion. Notre amendement vise à garder ouverte la possibilité de proposer une telle traduction à l'avenir.</p> <p>(L'option de proposer une traduction en langue des signes ne semble pas possible dans le document. La formulation originale indique qu'il doit être écrit dans l'invitation et sur le site qu'il n'y a pas de traduction en langue des signes, même s'il y en a une.)</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicable)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL28
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Les mesures suivantes sont mises en place en fonction de ce que permettent la salle et les ressources financières et de personnes du parti du secrétariat.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Les "ressources du secrétariat" n'incluent pas les finances du parti, même si la JS n'a malheureusement pas l'argent de mettre en place beaucoup de mesures d'accessibilité.</p> <p>Avec la reformulation de "ressources du secrétariat" en "ressources de personnes du parti", nous voulons retranscrire l'idée que beaucoup de travail du parti est fourni par des personnes qui ne travaillent pas au secrétariat. Ces personnes peuvent aussi assumer une partie du travail relatif à l'accessibilité si elles le souhaitent.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION (si applicable)	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (si applicable)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL29
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Une exception est prévue pour certaines vidéos très spontanées de réaction à l'actualité. Dans ce cas, une retranscription de la vidéo est fournie a posteriori dans la description et/ou les commentaires.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Nous comprenons qu'il est parfois le plus logique de mettre en ligne une vidéo le plus vite possible, mais nous trouvons tout de même les sous-titres très importants. Nous pensons que notre proposition est un bon compromis qui prend en compte les deux aspects du problème.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------	---------



JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	
---	--

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicable)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL30 <i>(à remplir par le Comité directeur)</i>
DÉVELOPPEMENT	<p style="color: red;">• — Accessibilité pour les lecteurs d'écran Le texte posté sur les réseaux sociaux est rédigé avec des caractères accessibles aux lecteurs d'écran.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Les commentaires et descriptions sont de toute façon lisibles pour les lecteurs d'écran. Les images elles-mêmes doivent être accompagnées d'une description comme indiqué dans le point du dessus, qui comporte le cas échéant tout texte figurant sur l'image. Ceci fait, nous ne comprenons pas la nécessité de cette proposition.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser
------------------------------	---------



JUSTIFICATION
(si applicable)

L'usage de caractères inadaptés (par exemple caractères mathématiques ou d'autres alphabets utilisés pour "faire joli") est un problème récurrent sur les réseaux sociaux. L'usage excessif d'emojis est aussi un problème pour la lisibilité sur lecteur d'écran, parce que les lecteurs d'écran décrivent l'emoji. Ce problème mérite d'être évité.

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (si applicable)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL31
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Nouvelle section :</p> <p>AUTRES MESURES</p> <ul style="list-style-type: none"> Bons de paiement <p>Les factures QR émises sous forme papier par la JS Suisse sont présentées conformément aux directives correspondantes de SIX Group, notamment pour ce qui concerne la perforation. Sont exemptés de cette obligation les bulletins de versement utilisés seulement à des fins de collecte de fonds ou lorsqu'il est connu que la ou le destinataire de la facture n'est pas malvoyant.e.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Il n'est souvent pas facile pour les personnes aveugles ou malvoyantes d'identifier rapidement une facture lorsqu'il s'agit d'une facture QR non perforée. L'absence de perforation et/ou une disposition non conforme aux standards indiqués rend donc le paiement indépendant plus difficile. Le manque de perforation récurrent est problématique, selon la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (https://www.srf.ch/sendungen/kassensturz-espresso/espresso/sehbehinderte-benachteiligt-unternehmen-missachten-vorschrift-fuer-papier-qr-rechnungen).</p>		

Notre amendement concerne les factures (cotisations, achats en ligne, rappels de paiement etc). Le surplus de coût à l'impression est moindre, particulièrement en grandes quantités. Cependant, comme le papier pré-perforé est tout de même légèrement plus cher, nous voulons laisser le choix au secrétariat de l'utiliser également pour les lettres de collecte de fonds ou non.

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>À l'avenir, la JS Suisse enverra les lettres de paiement de cotisation avec des bulletins de versement perforés. Les détails du prix ont été confirmés par une offre concrète : les coûts supplémentaires s'élèvent à 200 francs par lettre. La boutique n'utilise plus de factures physiques vu qu'il est simplement possible de payer en ligne par plusieurs moyens différents ; la question ne se pose donc plus dans ce cas. Pour les appels aux dons, nous ne pourrons pas mettre en œuvre la mesure dans notre situation financière actuelle car le volume des lettres et le nombre d'envois sont beaucoup plus élevés et les coûts s'accumulent.</p>

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicable)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		



REMARQUES :



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL32
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	Lieu de l'évènement <ul style="list-style-type: none"> Le bâtiment (salle, tribune, WC) doit être accessible aux les personnes à mobilité réduite. Une place appropriée est fournie pour les chiens d'assistance, ainsi que de quoi remplir leurs besoins spécifiques (gamelle d'eau). 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	L'aide fournie par un chien d'assistance est légalement assimilée à celle d'une personne accompagnatrice (https://www.swisshelpdogs.ch/rechtsgrundlagen/). Laisser une place à disposition pour un chien d'assistance ne demande presque pas de travail, ceux-ci restant le plus souvent sous une table ou une chaise, et s'assurer d'avoir une gamelle d'eau à disposition n'impose pas une charge conséquente non plus.		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser
JUSTIFICATION (si applicable)	<p>Comme les dépositaires le font justement remarquer, le droit d'accéder aux locaux avec un chien d'assistance est inscrit dans la loi. Il n'y a donc pas d'intérêt à spécifier dans notre guide que nous respectons la loi. En outre, les personnes bénéficiant d'un chien d'assistance sont responsables de l'alimentation et de l'hydratation du chien, et ont en général une gamelle portative sur elles.</p>

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<p> <input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____ </p>		
DÉTAIL DU VOTE (si applicable)	<p> OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____ </p>		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL33
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • La salle doit se trouver à une distance raisonnable des transports publics. • La signalétique relative à l'accessibilité (notamment les appareils auditifs) n'est pas couverte. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Recouvrir des indications contenant des informations importantes relatives à des appareils médicaux nécessaires (p.ex. auditifs) entraîne un risque d'endommagement, et les appareils auditifs et autres appareils médicaux sont chers. Il faut éviter cela.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------	---------



JUSTIFICATION <i>(si applicabile)</i>	
--	--

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicabile)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL34
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Les assemblées importantes sont retransmises par un livestream. Pour les Assemblées des délégué-es et annuelles, la possibilité de voter à distance est aussi fournie aux délégué-es qui ne peuvent pas venir sur place.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Beaucoup de personnes ne peuvent pas se permettre de faire plusieurs heures de trajets, discuter de politique pendant huit heures ou plus, et faire encore un trajet retour. Beaucoup de personnes atteintes de maladies chroniques et/ou handicapées ne peuvent simplement pas se permettre tous ces trajets mais veulent aussi être actives politiquement. Certaines personnes n'ont pas l'énergie de rester assises toute la journée pour discuter ou sont sensibles à la lumière ou au bruit. Ces facteurs sont contrôlables à travers un écran d'ordinateur, les risques de contamination éliminés et la proximité immédiate de la foule absente. Toutes les personnes membres de la JS devraient pouvoir participer au vote.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser avec contre-proposition
JUSTIFICATION (si applicable)	Nous sommes d'avis que la mise en œuvre n'est pas très simple pour des raisons de ressources - mais nous souhaitons l'examiner et rédiger un rapport à ce sujet afin de pouvoir discuter sur une bonne base. C'est ce que la pratique a montré, avec le vote en ligne en 2020-21, qui coûtait énormément de ressources du secrétariat, du CD et beaucoup de bénévoles. On ne voyait pas de chez soi qu'une vingtaine de personnes travaillaient dans les coulisses. Cela ne se voyait pas de chez nous, une vingtaine de personnes travaillaient en coulisses.. Le vote en ligne requiert aussi de facto un livestream, qui n'est prévu que pour les assemblées importantes. Le vote en ligne sans livestream revient à permettre aux personnes de se prononcer de manière non-informée. Cependant, le CD considère que la participation en ligne mérite une discussion plus large. Mais elle dépasse aussi les compétences de ce guide. En effet, introduire le vote en ligne est un changement du mode de fonctionnement de nos organes démocratiques et demande une modification statutaire. Le Comité directeur s'engage donc par la proposition A3, si cet amendement est rejeté, à présenter un rapport sur les enjeux de démocratie liés au vote en ligne, et sur sa faisabilité. Le rapport serait présenté au premier délai de l'AA25. En outre, un pilote serait mené lors de l'assemblée des délégué·es de septembre 2024.

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (si applicable)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			





À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL35
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p style="color: red;">La présidence d'assemblée avertit également de l'éventuelle diffusion de forts sons ou lumières.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avertissements de contenu • La présidence d'assemblée avertit de l'éventuelle diffusion de sons forts, de lumières fortes ou clignotantes, de machines à brouillard/fumée (p.ex. pendant les fêtes) ou de l'utilisation d'engins pyrotechniques (p.ex. pendant les photos). • La présidence d'assemblée avertit au début de l'assemblée informe que des avertissements doivent être faits avant d'aborder des sujets sensibles. Les invité-es qui interviennent lors de l'assemblée en sont également informé-es. 		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Il a déjà été constaté par le passé que des sujets sensibles étaient abordés et des images montrées sans avertissement préalable. Cela a pu entraîner un malaise considérable chez certain-es membres et les amener à quitter l'assemblée avant la fin. Il faut éviter cela à tout prix à l'avenir.</p>		



REMARQUES :



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL37
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Les vidéos contenant des paroles ou des chansons mots prononcés à l'oral, chansons ou autres informations auditives importantes sont sous-titrées.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>En plus du texte lu et des chansons, les vidéos peuvent inclure d'autres informations auditives qui ne pourraient pas être comprises sans sous-titrage. Une retranscription exhaustive est donc nécessaire. <i>[Suite de la justification portant sur un élément rédactionnel non pertinent pour la version en français]</i></p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------	---------



JUSTIFICATION <i>(si applicabile)</i>	
--	--

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE <i>(si applicabile)</i>	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL38
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>Les images postées publiées sur les réseaux sociaux ou le site de la JS Suisse sont décrites dans leur description ou via l'outil de description d'image fourni par le site.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Comme indiqué dans le texte original, le site de la JS Suisse peut déjà techniquement fournir des descriptions pour les images. Il devrait donc aussi être nécessaire d'en fournir sur le site.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	



À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland), Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu – (Nous ne serons vraiment libres que quand tout le monde sera libre !)	N°	ZL39
<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>			
DÉVELOPPEMENT	[Amendement non pertinent pour la version en français]		
JUSTIFICATION (si applicable)	[Amendement non pertinent pour la version en français]		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION (si applicable)	



À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Xiao Ember (JUSO Zug), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Elias Erne (JUSO Aargau), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Simon Stettler (JUSO Stadt Zürich), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich), Nada Scherer (JUSO Stadt Bern), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Ted Dahl (JUSO Zug), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Eden Häfliger (JUSO Nidwalden), Nathalie Ruoss (JUSO Schwyz) Leonie Altorfer (JUSO Schaffhausen), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland) Robin Eichmann (JUSO Stadt St.Gallen, Rheintal, Appenzell) Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland), Paula Sommer (JUSO Aargau), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Emilia Mathis (JUSO Obwalden)		
<input type="checkbox"/> RÉSOLUTION <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (<i>à spécifier</i>) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Contenu	N°	ZL40
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité du site avec les lecteurs d'écran <p>Le site de la JS Suisse, notamment sa navigation, doit être utilisable pour les utilisatrice-eurs de lecteurs d'écran, de même que les données mises en ligne dessus (p.ex. PDF).</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Une partie importante du manque d'accessibilité en ligne est causée par une mauvaise navigabilité des pages avec un lecteur d'écran. Selon nous, la JS Suisse doit s'assurer qu'une telle navigation est possible sur notre site.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
------------------------------------	---------



JUSTIFICATION <i>(si applicabile)</i>	
--	--

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	08/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicabile</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			



À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Comité directeur		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION STATUTS <input type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AA <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : Amendement aux normes d'accessibilité			
TITRE	Refonte et mise à disposition des sections du guide de mesures contre la discrimination	N°	ZL41
		(à remplir par le Comité directeur)	
DÉVELOPPEMENT	<p>L'usage de termes ou d'expressions discriminatoire envers les personnes handicapées est proscrit. Les prises de parole s'orientent au guide de langage épïcène et aux directives retravaillées contre la discrimination. Les directives sont affichées aux camps et événements. La présidence d'assemblée rappelle ce principe ces principes si elle constate qu'ils n'est ne sont pas respectés.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Le point "Prévention du validisme" fait référence à un guide de mesures contre la discrimination. Celles-ci ne sont plus à jour et nécessitent fortement une refonte. Le Comité directeur s'en chargera. Les mesures devraient être affichées aux événements et particulièrement aux camps pour que toutes et tous puissent voir à quels principes nous nous tenons en la matière. Par ailleurs, le document sera mis à disposition des sections sur le cloud des sections. Attribuer des sanctions ne fait pas partie du travail de la présidence d'assemblée ; celle-ci devrait plutôt rappeler le règlement avant l'assemblée et s'assurer que tout le monde s'y tienne. Nous continuons à fonctionner au sein d'une culture de l'erreur et ce principe ne doit pas être jeté de côté ici.</p>		

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR



POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION (si applicable)	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Soleure	DATE DE L'AD	29/06/2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	08/06/2024	DATE DE DÉPÔT	20/06/2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (si applicable)	OUI _____ <input type="checkbox"/> NON _____ <input type="checkbox"/> ABSTENTION		
REMARQUES :			